

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Présentation Conseil Municipal :
22 février 2018

Le Débat d'Orientation Budgétaire représente une étape obligatoire et essentielle de la procédure budgétaire des collectivités et doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de la commune afin d'éclairer leur choix lors du vote du budget primitif.

« Dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget primitif, une séance du Conseil Municipal est consacrée au débat sur les orientations générales du budget de l'exercice à venir (art. L.2312.1 du C.G.C.T.). »

La Loi NOTRe du 07 août 2015 impose que le rapport présenté contienne les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

La loi de programmation des finances publiques (LPFP du 22 janvier 2018 impose que le rapport présente des objectifs concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement annuel pour les budgets principaux et les budgets annexes,

I - CONTEXTE GENERAL :

1) Situation globale :

- Consolidation de la croissance de la zone euro qui pourrait atteindre 1,7 % en moyenne en 2018
- Redressement des finances publiques en 2016 : 3,4 % du PIB
- Objectifs du gouvernement pour 2018-2022 :
 - réduction du niveau des dépenses publiques de 3 point du PIB
 - réduction du taux des prélèvements obligatoires de 1 point du PIB
 - abaissement du déficit public de 2 points du PIB
 - abaissement de la dette de 5 points du PIB

2) Situation de la collectivité :

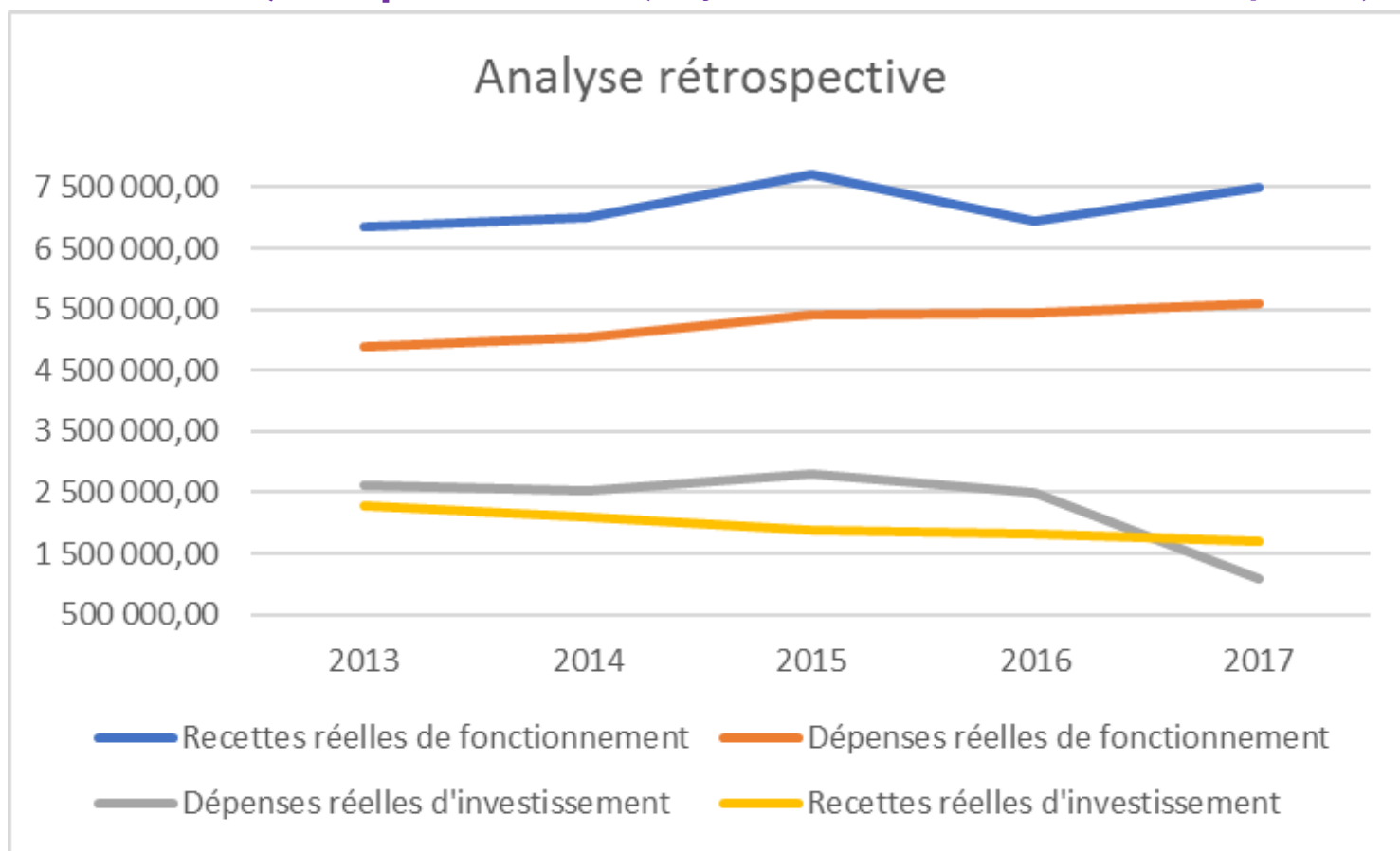
- **Loi de finances pour 2018 publiée au JO le 30 décembre 2017**
- **Stabilité annoncée des dotations**
- **DGF 2018 : 26,960 milliards d'euros**
- **Minoration de la DCRTP**
- **Maintien du FPIC à 1 milliard d'euros**
- **Dégrèvement de la taxe d'habitation (30% en 2018) avec compensation intégrale des recettes des communes**
- **Objectif des collectivités territoriales : maîtrise de l'augmentation des dépenses de l'ordre de 1,2% en 2018**

II - SITUATION ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE LA

COMMUNE

Population légale : 6.394 habitants au 01/01/2018

Dette : 22,65 € par habitant (moyenne de la strate en 2015 : 122 € par hbt)



Regard sur l'activité des services extérieurs à la population :

Budget de fonctionnement 2017

	activité	recettes	dépenses	coût	%age	coût / hbt
						6394
Multi-accueil	58 683 heures	431 279,23	616 685,94	185 406,71	30,07	29,00
périscolaire	67 914 heures	201 656,69	346 203,95	144 547,26	41,75	22,61
restaurant scolaire	43 672 repas	189 221,82	503 197,12	313 975,30	62,40	49,10
jeunesse	16 428 heures	65 971,19	192 416,67	126 445,48	65,71	19,78
médiathèque	25 213 prêts	3 789,46	188 990,79	185 201,33	97,99	28,96
		891 918,39	1 847 494,47	955 576,08	51,72	149,45

PERSPECTIVE 2018 :

Section de fonctionnement : 8.100.000 €

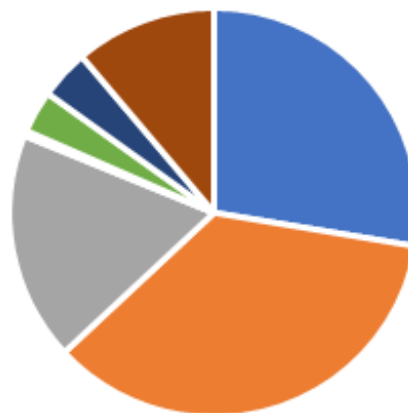
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- 013 - atténuations de charges
- 70 - produits des services
- 73 - impôts et taxes
- 74 - dotations et participations
- 75 - produits divers
- 002 - résultat reporté

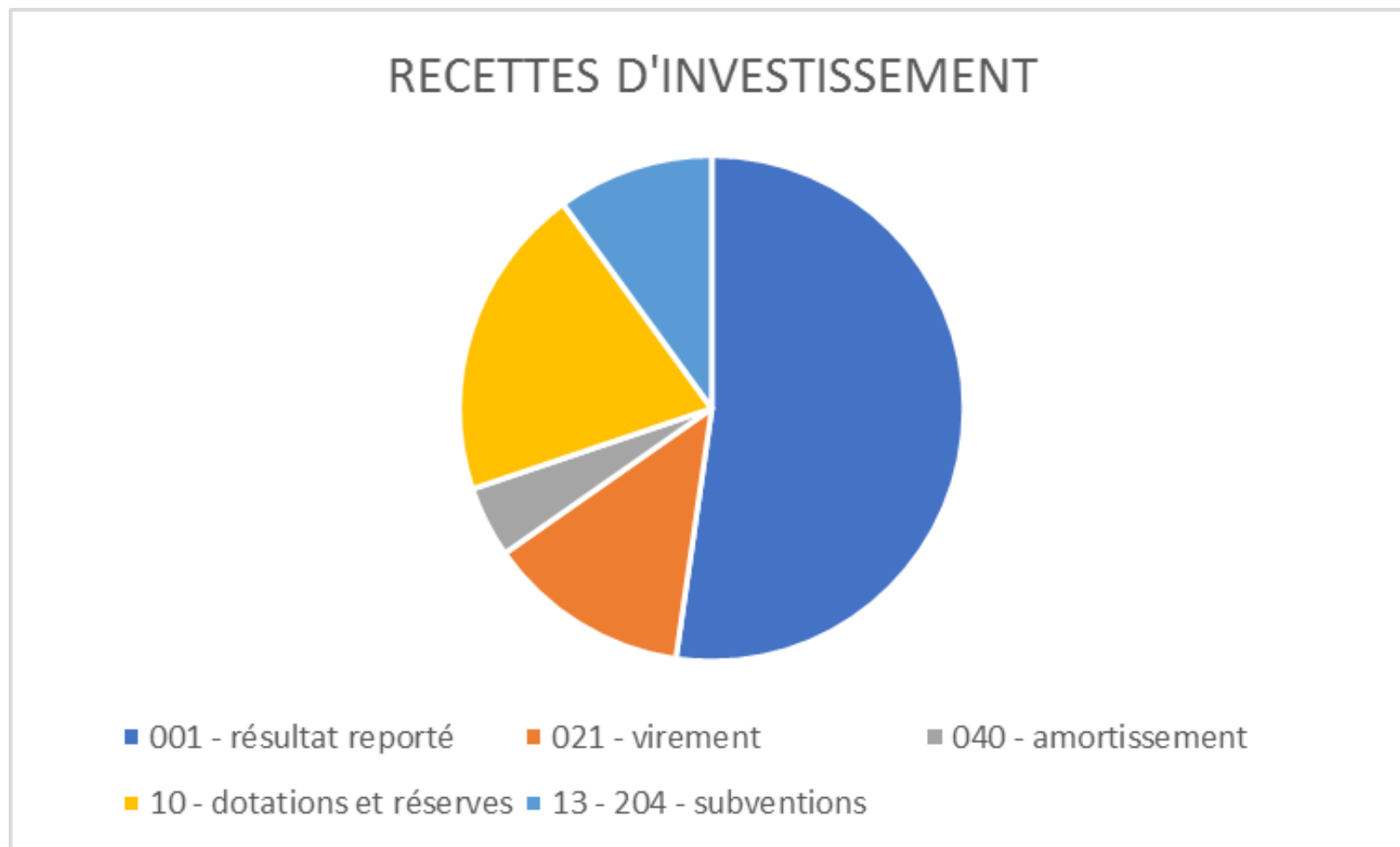
PERSPECTIVE 2018 :
Section de fonctionnement : 8.100.000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



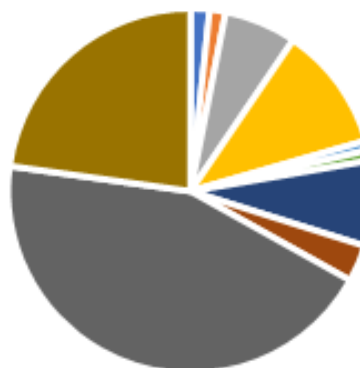
- 011 - charges à caractère général
- 012 - charges de personnel
- 65 - autres charges
- 66 - intérêts de la dette
- 67 - charges exceptionnelles
- 014 - FPIC - loi SRU
- 68 - amortissement
- 023 - virement

Section d'investissement : 7.000.000.€



Section d'investissement : 7.000.000.€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- | | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| ■ 16 - remboursement d'emprunt | ■ 203 - frais d'études |
| ■ 204 - participation au département | ■ 211 - terrains |
| ■ 212 - agencements | ■ 213 - constructions |
| ■ 215 - réseaux - matériels | ■ 218 - immobilisations |
| ■ 2313 - travaux de bâtiments | ■ 2315 - travaux de voirie |

LES CHANTIERS IMPORTANTS EN COURS OU A VENIR :

Bâtiments : 5.000.000 € =

- Restaurant scolaire modulaire : 550.000 €
- Club House : 350.000 €
- Tennis couverts : 600.000 €
- Maison médicale : 1.000.000 € ?
- Rénovation énergétique St Maurice et EAB : 500.000 €
- Cohendier : 2.000.000 € ?

Voirie : 6.000.000 € =

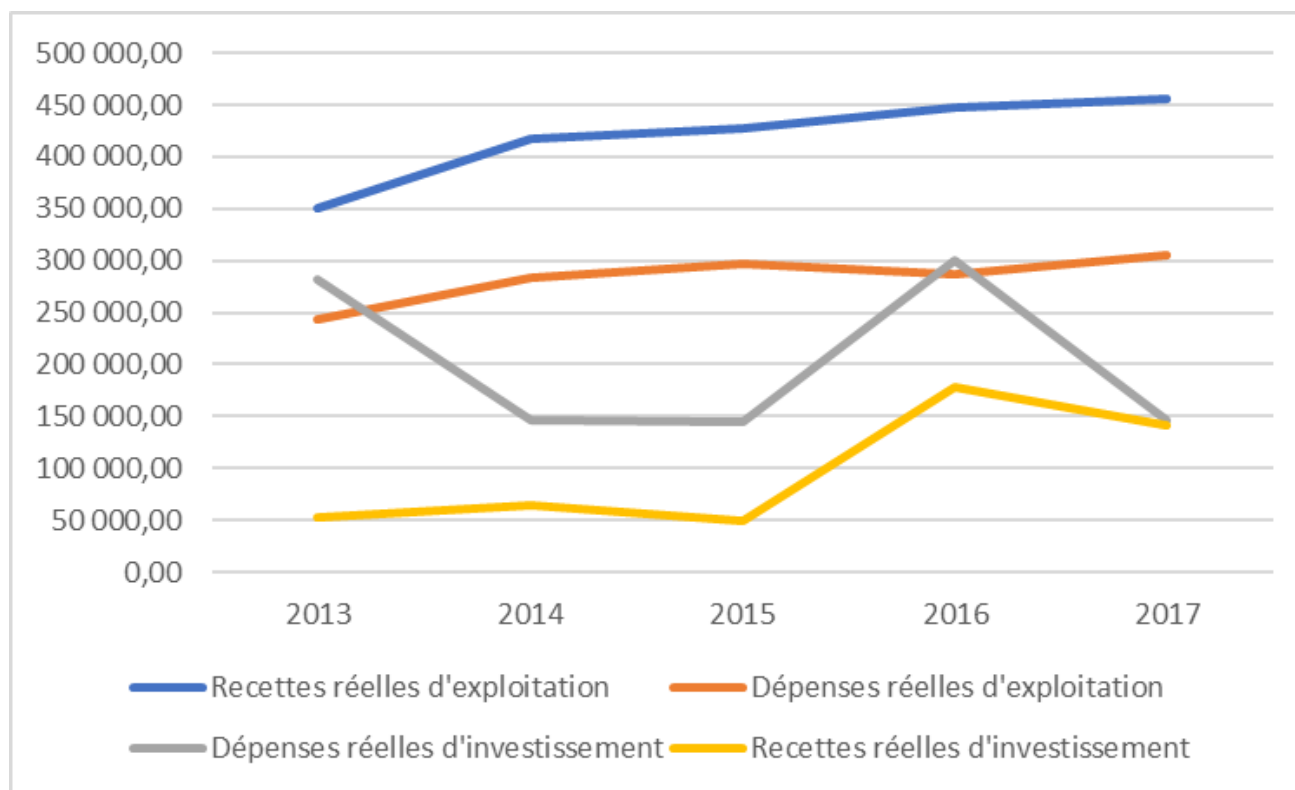
- Aménagement route d'Arenthon au PAE Nord : 400.000 €
- Aménagement rue du Perry et rue des Fauvettes : 400.000 €
- Giratoire RD 1203 / RD 19 et voies nouvelles : 2.600.000 €
- Enfouissement de réseaux secs avec le SYANE : 500.000 €
- Prolongement de trottoirs - sens uniques et sécurisation carrefours : 400.000 €
- Voies douces : 1.700.000 €

LES REFLEXIONS :

- **Classes supplémentaires et salles d'activités dans les écoles**

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU

RETROSPECTIVE SUR 5 ANS :



PERSPECTIVE 2018 :

Section d'exploitation : 510.000 €



- Recettes réelles d'exploitation
- Résultat reporté
- transfert de l'investissement
- Dépenses réelles d'exploitation
- virement à l'investissement

Section d'Investissement : 560.000 €



- Dépenses réelles d'investissement
- Recettes réelles d'investissement
- résultat reporté
- transfert à l'exploitation
- emprunt

MERCI
DE VOTRE ATTENTION